

**C.H.R.S. situé au : 1, rue de la Chesnaie
22600 LOUDEAC
☎ 02.96.28.04.35 Fax : 02.96.28.04.36**



**MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DU CENTRE BRETAGNE**



Place Raffray – 1, rue de la Chesnaie
22 600 Loudéac

Ouverture

Lundi, mardi et jeudi
En continu de 8h30 à 17h30

Mercredi et vendredi
De 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h30

Un lieu unique où retrouver :

ASSEDIC	ANPE
Mission Locale	Ohé Prométhée
Adaléa	CIBC
P@T	CIO

Ainsi qu'un espace de ressources
multimédia libre et gratuit



Association Départementale
Accueil Écoute & Veille sociale - **LOGEMENT HÉBERGEMENT**
Emploi Formation - Ateliers d'insertion



PUBLIC :

- Faciliter l'accès à l'autonomie de personnes ou de couples seuls ou avec enfants, âgés de 18 à 60 ans par l'emploi et le relogement.

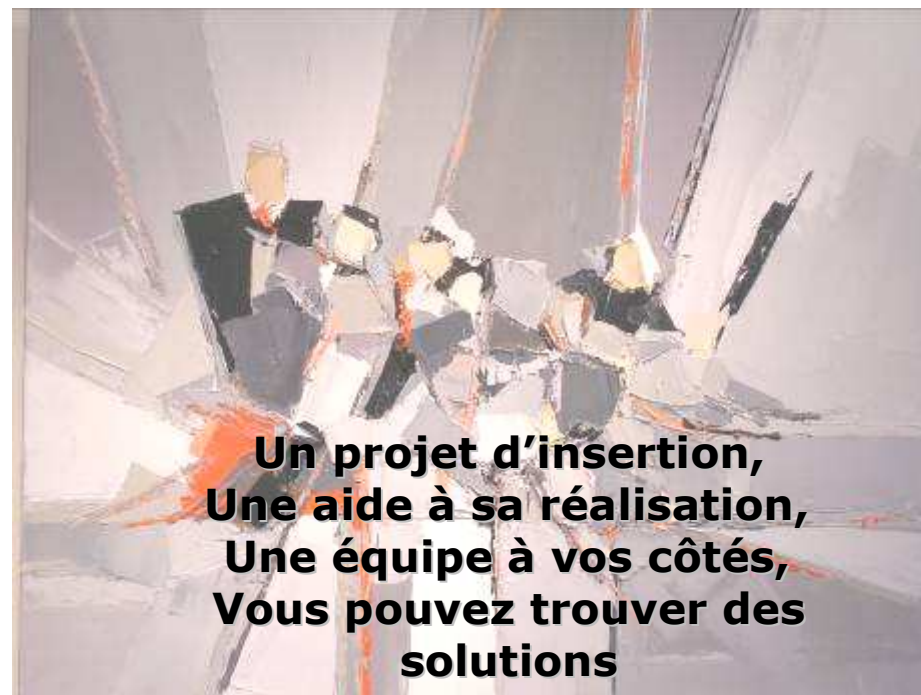
ACTIVITE REGLEMENTEE :

- L'accès au C.H.R.S. (Centre d'Hébergement de Réinsertion Sociale) est soumis à une demande de prise en charge par l'Aide sociale (DDASS) signée par le résident et le Responsable du Pôle Logement Hébergement.

ACCUEIL : 10 places

MODALITE D'ADMISSION :

- Présentation d'un dossier unique de demande d'admission/entretien d'admission
- Participation financière fixée par les organismes de tutelle, modulée selon les ressources des résidents.



CHRS KER GALLO

**1 RUE DE LA CHESNAIE
22600 LOUDEAC**

www.adalea.fr

PLAQUETTE D'INFORMATION du CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE KER GALLO

EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE :

Une directrice de l'Association
Un Responsable Pôle Hébergement Logement

Un responsable éducatif
2 éducatrices

Un secrétariat

MISSION :

- Aide matérielle : hébergement dans des appartements sur le pays Centre-Bretagne, allocation d'aide alimentaire en fonction des ressources.
- Aide au développement individuel et social : élaboration et suivi dans le projet professionnel ; aide dans la vie quotidienne, accès aux soins, gestion du budget, régularisation administrative, accès au logement
- accès aux soins, gestion du budget, régularisation administrative, accès au logement

- Nous proposons un accompagnement social dont la prise en charge se déroule dans le cadre d'un projet contractualisé :

- Contrat de séjour et élaboration d'un projet d'insertion
- phase de concrétisation du projet
- perspectives et préparation à la sortie



Durée moyenne du séjour : 6 mois

Le déroulement du séjour dans la structure est soumis à un règlement de fonctionnement sur les droits et les devoirs des résidents. Les informations confiées sont protégées par le devoir de réserve. La communication des documents s'effectue dans le respect de la charte des droits et des libertés de la personne.

